

Concours 36 prix à gagner au Salon Vacances et Gastronomie

Règlements

ADMISSIBILITÉ

1. Pour participer au concours, il suffit d'avoir 18 ans et plus et de remplir complètement le coupon de participation distribué à l'événement Vacances et Gastronomie les 24, 25 et 26 avril au Centre de foires ExpoCité de Québec. Les fac-similés et reproductions faites à la main ne sont pas acceptés.
2. Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Québec et âgée de 18 ans et plus. Sont exclus les employés, agents et représentants des organisateurs du concours, de toute compagnie, société, fiducie ou autre entité légale contrôlée par ou liée à ceux-ci, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de matériel et de services reliés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, soeurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés.
3. Le concours «36 prix à gagner au Salon Vacances et Gastronomie» est tenu par Expo Média Inc., organisateur du Salon vacances et loisirs d'été et par la Corporation des restaurateurs de Québec, organisateur du Festival de la Gastronomie, et se déroule à Québec.

COMMENT PARTICIPER

4. Les coupons de participation doivent être dûment remplis à l'événement Vacances et Gastronomie. Les visiteurs devront participer à une chasse au trésor et inscrire les 10 indices sur le coupon de participation. Les réponses se trouvent tous séparément dans les stands des exposants participants à l'événement Vacances et Gastronomie. Les noms de ces participants sont inscrits sur le coupon de participation
5. Le coupon de participation devra être déposé dans l'une des boîtes prévues à cet effet à l'entrée du Salon (1 boîte positionnée à l'entrée du Salon vacances et loisirs d'été et 1 boîte positionnée à l'entrée du Festival de la Gastronomie) avant le tirage du prix que le participant souhaite gagner (mais toujours entre les périodes de tirages, le cas échéant).

Si le participant souhaite gagner le ou les prix dont le tirage est à 13h30, il devra déposer son coupon de participation entre l'heure d'ouverture du Salon et 13h30. Si le participant souhaite gagner le ou les prix dont le tirage est à 14h30, il devra déposer son coupon de participation entre l'heure du tirage précédent et 14h30, etc. Ce même processus s'applique à tous les tirages.

Les boîtes de tirages seront vidées entre les tirages et seuls les coupons déposés pendant les périodes décrites au point 5 des présents règlements seront admissibles.

6. Les tirages se feront aux heures suivantes au stand prévu à cet effet, situé juste en face du pavillon du Nouveau-Brunswick au Salon vacances et loisirs d'été
 - Le vendredi 24 avril : 13h30, 14h30, 15h30, 16h30, 17h30, 18h30, 19h30, 20h30 et 21h30
 - Le samedi 25 avril : 13h30, 14h30, 15h30, 16h30, 17h30, 18h30, 19h30, 20h30 et 21h30

- Le dimanche 26 avril : 13h30, 14h30, 15h30 et 16h30
7. **Limites.** Un seul coupon par personne et par tirage sera accepté. Les participants doivent respecter la limite précédente, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés.
 8. Les prix à gagner, heures des tirages et heures de participation seront identifiés sur une affiche positionnée à côté de chacune des 2 boîtes de participation.
 9. Les noms des gagnants seront annoncés à 2 reprises dans les 30 minutes suivant les tirages. Les gagnants auront 1 heure, à partir du moment du tirage, pour réclamer leur prix. Dans le cas où un prix ne serait pas réclamé dans l'heure suivant son tirage, ce prix serait offert à nouveau lors du tirage suivant. Dans cette éventualité, la personne dont le coupon serait tiré en premier gagnerait le prix non réclamé. Le 2^e coupon (et le 3^e coupon, selon le cas) serait pour le tirage du prix prévu à cette heure.

PRIX À GAGNER :

Prix du vendredi 24 avril

Tirage de 13h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 13h30

Un panier cadeau d'une valeur de 300 \$ offert par A. Lasonde inc.

2^e tirage de 13h30

Séjour au Nouveau-Brunswick, région de Bathurst. Ce forfait d'une valeur de 400.00\$ comprend :

1 Nuitée au Lakeview Inn dans une suite valeur de 150.00\$ et deux repas d'une valeur de 75.00\$ chaque au Danny's Inn Restaurant & Atlantic Host.

Un panier surprise d'une valeur totale de plus de 100.00\$ sera remis au gagnant lors de l'arrivée de la part d'opérateurs touristiques de la région de Bathurst. Valide jusqu'au 1^{er} septembre 2009.

Tirage de 14h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 14h30

Un séjour de 3 nuits dans une tente Huttopia d'une valeur de 311 \$ incluant :

Un emplacement** et une tente Huttopia pouvant accueillir 5 pers. (max. 4 adultes) Offert dans tous le réseau de la SEPAQ.

- Le chauffage d'appoint électrique ou au gaz.
- L'éclairage électrique ou d'appoint.
- Un réchaud à 2 éléments à l'extérieur sous un auvent, un petit réfrigérateur, de la vaisselle, tout le nécessaire à la préparation des repas, une table à pique-nique avec 4 chaises de jardin, etc.
- L'accès à un bloc sanitaire (douches et toilettes).

** L'emplacement ne peut pas recevoir d'équipement supplémentaire

Offert par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

Valide selon disponibilités du 15 mai au 12 octobre 2009

2^e tirage de 14h30

Un forfait de 2 nuits dans une chambre douillette du Centre de Congrès et Hôtel La Saguenéenne, 2 délicieux petits déjeuners à leur restaurant, le service ainsi que les taxes. Le tout pour 2 personnes, une valeur de 350 \$

Excluant la période du 6 juillet au 22 août 2009 et selon les disponibilités. Valide jusqu'au 1^{er} mai 2010.

Offert par le Centre de Congrès et Hôtel La Saguenéenne

Tirage de 15h30

Un laissez-passer pour 7 personnes pour une activité en Bateau Ma-orï, d'une valeur de 316 \$ (plus taxes). Laissez-passer valide aux dates indiquées sur la vitrine web (www.aventuremonde.com) à leur circuit Méandres et plages de sable de la Jacques-Cartier.

Date limite le 26 août 09, selon disponibilités.

Offert par Aventure Monde

Tirage de 16h30

Des produits et certificats cadeaux d'une valeur de 300 \$ offerts par Aliments Trigone.

Tirage de 17h30

Chèque-cadeau d'une valeur de 300 \$ échangeable pour un forfait ou de l'hébergement chez l'un des partenaires mentionnés dans le site suivant : www.global-reservation.com

Chèque-cadeau valide jusqu'au 31 décembre 2009

Le gagnant devra appeler à la centrale de Global Réservation, au 1-877-456-0468 - et mentionner qu'il a le chèque-cadeau gagner au Salon Vacances avant d'effectuer la réservation. Le certificat-cadeau est valide seulement avec les partenaires de Global Réservation

Offert par Global Réservation

Tirage de 18h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 18h30

Un forfait de 2 nuits d'hébergement au Manoir Richelieu de Charlevoix pour 2 personnes dans une chambre Fairmont Saint-Laurent (vue sur le fleuve) d'une valeur de 850 \$, incluant le petit déjeuner buffet (chaque matin pour 2 personnes) et 20\$ de jetons pour le Casino de Charlevoix.

Le gagnant devra faire la réservation et présenter son certificat cadeau à la réception dès son arrivée.

Valide selon disponibilités, excepté les jours fériés, avant le 17 décembre 2009.

2^e tirage de 18h30

Un forfait Trois-Rivières d'une valeur de 415 \$ incluant :

Une nuitée Première avec petit-déjeuner et table d'hôte pour 2 personnes au restaurant Le Troquet à l'Hôtel Delta Trois-Rivières

Une paire de billets pour la revue musicale Showtime à la salle J.-Antonio Thompson.

2 cartes-musées permettant de découvrir les meilleurs attraits de Trois-Rivières

Prix non monnayable.

Réservation nécessaire au moins 2 semaines à l'avance, selon disponibilités

Prix valide jusqu'au 30 septembre pour l'hébergement.

Incluant taxes et services

La dernière représentation du spectacle Showtime aura lieu le samedi 12 septembre

Tirage de 19h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 19h30

Un frigo refroidisseurs 18 bouteilles d'une valeur de 300 \$ offert par les Brasseurs de St-Sylvestre

2^e tirage de 19h30

Un forfait à Murdochville d'une valeur de 370 \$, incluant :

1 nuitée pour 4 personnes au Centre de plein air du Lac York à Murdochville
(Réservation requise au 1-877 784-3755 et présentation du certificat à l'accueil)

2 laissez-passer familial au Centre d'interprétation du cuivre de Murdochville
(Présentation des billets à l'accueil du centre d'interprétation)

1 ronde de 18 trous pour 4 personnes au golf de Murdochville
(Présentation de la lettre à l'accueil du golf)

Un certificat cadeau d'une valeur de 25 \$ au Resto-Club de l'Hôtel Copper de Murdochville
(Présentation du certificat au Resto-Club)

Un certificat cadeau d'une valeur de 80 \$ pour une randonnée en canyoning chez Griffon Aventure
(Présentation du certificat)

Valide selon disponibilité de juin à fin août 2009.

Tirage de 20h30

Séjour au Nouveau-Brunswick Région du Madawaska

Un forfait pour deux personnes région du Madawaska d'une valeur de 450.00\$ comprenant:

2 nuitées à l'Auberge Les Jardins Inn avec petit déjeuner pour deux personnes Valide entre le 09 et le 18 octobre 09

2 entrées au Musée Du Réel au Miniature

2 entrées au Jardin Botanique du NB

2 entrées au Musée des voitures d'autrefois

1 panier de produits régionaux

Tirage de 21h30

Un forfait ski – parc aquatique dans la Vallée de St-Sauveur d'une valeur de 500 \$ incluant :
Cocktail de bienvenue

2 nuitées occupation double dans un hôtel de la région.

2 jours de ski – ou – 2 jours au parc aquatique dans la Vallée de Saint-Sauveur.

Ce certificat ne peut être échangé et n'a aucune valeur monétaire pour le gagnant ou la gagnante.

Valide selon la disponibilité jusqu'au 15 février 2010

Prix du samedi 25 avril

Tirage de 13h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 13h30

Un assortiment de produits d'une valeur de 300 \$ offert par Simon Promotions

2^e tirage de 13h30

Un forfait à Sainte-Marie en Beauce pour 2 personnes d'une valeur de 300 \$, comprenant 1 nuitée dans un motel 3 étoiles, 3 repas, 5 visites, 1 tour guidé de la ville, un cadeau, taxes et services inclus.

Le gagnant doit avoir 18 ans et plus. Pour réclamer le prix : communiquer au 418 387-3233 ou sans frais au 1 866 389-3233 ou par courriel à tourisme.ste-marie@globetrotter.net avant le 31 mai 2009. Valide du 24 juin au 7 septembre inclusivement.

Le prix doit être accepté tel qu'offert sans aucune modification

Offert par Tourisme Sainte-Marie

Tirage de 14h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 14h30

1 nuitée dans une suite luxueuse de l'hôtel incluant le petit-déjeuner pour 2 personnes d'une valeur de 300 \$

Selon disponibilités, valide jusqu'au 15 décembre 09

Offert par l'Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe

2^e tirage de 14h30

Un forfait Tournée Montréal d'une valeur totale de 944 \$ incluant :

Deux nuitées à L'Auberge Royal Versailles avec petit déjeuner continental valeur de 450.00\$

100\$ de certificats cadeau au restaurant Fourquet Fourchette

100\$ de certificats cadeaux La Vitrine (2 X 50 \$ valables pour un an dès mai 2009)

4 Visites guidées du Stade (Valeur de 8\$ chacune)

4 Laissez-passer pour visite à la Tour (Valeur 15\$ adulte et 11\$ enfant chacun) (Valeur 54\$ total)

4 laissez-passer à la Piscine et accès au Centre sportif (Valeur de 12\$ chacun)

2 cartes musées (3 jours de musée au choix sur 3 semaines) (valeur de 45\$ chacun)

2 cadeaux de l'Oratoire valeur approximative de 40\$ chacun

1 X 2 CD des artistes de l'Oratoire (orgue, Petits Chanteurs du Mont-Royal et Chantres musiciens) (4 X 20\$ = 40 \$)

Une boule d'eau avec la nativité (30 \$)

Le séjour comprend les laissez-passer et la chambre, mais ne comprend pas les repas, les pourboires, les services à la chambre et le transport. La personne gagnante devra réserver son séjour au moins une semaine avant la date de son arrivée à l'hôtel. Aucun changement ne sera accepté une fois que les réservations auront été confirmées.

Selon la disponibilité des intervenants concernés, le séjour doit avoir lieu entre le 1er juin 2009 et le 31 mars 2010.

Les certificats cadeaux sont valides pour une période d'un an.

Offert par la Régie des installations olympiques

Tirage de 15h30 (2 prix)

1^{er} tirage 15 h 30

Séjour au Nouveau-Brunswick, région de Kouchibouguac-Bouctouche Forfait familial (4 personnes) d'une valeur totale de 747,20\$. Région de Kouchibouguac: - une entrée au parc national Kouchibouguac pour une famille pour 2 jours: valeur de 39,20\$

- un bon d'achat à la cantine de la plage Kellys dans le parc national

Kouchibouguac: valeur de 20\$

- la location de canot/kayak/vélo au centre de location Ryans dans le parc

National Kouchibouguac: valeur de 60\$

- un bon d'achat à la boutique souvenir du parc national Kouchibouguac:

Valeur de 20\$

- un laissez-passer pour 2 adultes pour l'observation des ours noirs à

Acadieville dans la région de Kouchibouguac: valeur de 90\$. Valide jusqu'au 1^{er} septembre 2009.

Région de Bouctouche:

- Auberge Vue d'la Dune à Bouctouche - 2 nuits (occupation double) (petit Déjeuné inclus) - valeur de 240\$
- Safari aux Bisons à Ste-Anne de Kent dans la région de Bouctouche - passe familiale pour 4 et repas inclus - valeur 82\$
- Le Pays de la Sagouine - passe familiale pour une journée et repas (buffet ou brunch du midi)- valeur 96\$
- Club de Golf Bouctouche, 2 passes (18 trous) avec voiturette...valeur de 100\$

2^e tirage de 15h30

2 nuits d'hébergement pour deux personnes au Holiday Inn de Saguenay d'une valeur de 303 \$, incluant le petit déjeuner buffet à volonté.

Disponible selon disponibilités et sur réservation, excluant les jours fériés, entre le 26 avril et le 26 juillet 2009.

Tirage de 16h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 16h30

Un panier cadeau d'une valeur de 300 \$ offert par La Cache à Maxime

2^e tirage de 16h30

Un forfait à camping à l'Île du Prince-Édouard d'une valeur de 350 \$ incluant un site de camping (3 way) pour 6 nuits à un parc provincial de l'Île du Prince-Édouard, une passe familiale (2 adultes et 2 enfants) au Founders Hall à Charlottetown, un souper de homards pour 4 personnes au New Glasgow Lobster, 4 passes pour les attractions du Cavendish.

Valide sur réservation et selon disponibilités – valide jusqu'au 15 septembre 2009

Tirage de 17h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 17h30

Un séjour de 3 nuits dans une tente Huttopia d'une valeur de 311 \$ incluant :

Un emplacement** et une tente Huttopia pouvant accueillir 5 pers. (max. 4 adultes) Offert dans tous le réseau de la SEPAQ.

- Le chauffage d'appoint électrique ou au gaz.
- L'éclairage électrique ou d'appoint.
- Un réchaud à 2 éléments à l'extérieur sous un auvent, un petit réfrigérateur, de la vaisselle, tout le nécessaire à la préparation des repas, une table à pique-nique avec 4 chaises de jardin, etc.
- L'accès à un bloc sanitaire (douches et toilettes).

** L'emplacement ne peut pas recevoir d'équipement supplémentaire

Offert par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

Valide selon disponibilités du 15 mai au 12 octobre 2009

2^e tirage de 17h30

Un laissez-passer pour 7 personnes pour une activité en Bateau Ma-orï, d'une valeur de 316 \$ (plus taxes). Laissez-passer valide aux dates indiquées sur la vitrine web (www.aventuremonde.com) à leur circuit Méandres et plages de sable de la Jacques-Cartier.

Date limite le 26 août 09, selon disponibilités.

Offert par Aventure Monde

Tirage de 18h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 18h30

Un forfait souper-coucher en chalet-condo à la Ferme 5 Étoiles du Saguenay d'une valeur de 450\$, incluant le petit déjeuner et l'initiation au coucher de soleil kayak de mer.

Valide pour 2 adultes et 2 enfants.

Valide sur réservation et selon disponibilité sur une période d'un an à compter de la date du tirage.

2^e tirage de 18h30

Un forfait de 6 nuitées dans les Laurentides pour 2 personnes en gîte ou petites auberges avec petit-déjeuner complet d'une valeur de 800 \$

Les nuits doivent être prises consécutivement.

Valide jusqu'au 31 décembre 2009. Réservation obligatoire par téléphone 819-429-6622 ou par courriel info@bbtremblant.com

Attribution de l'hébergement selon disponibilités

Idéal pour un circuit découverte à vélo

Offert par BBTremblant

Tirage de 19h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 19h30

Emballages cadeaux d'une valeur de 300 \$ offerts par les Délices de l'érable.

2^e tirage de 19h30

Séjour au Nouveau-Brunswick Région de Miramichi

Valeur du forfait familial d'une valeur de 500.00\$

Le gagnant a le choix entre un forfait incluant 3 jours à l'hôtel ou un forfait incluant 1 semaine de camping. Valide jusqu'au 1^{er} septembre 2009.

Hôtel

3 nuitées à l'Hôtel Canadas Best Value Inn & Suites

Certificat cadeau pour restaurant valeur de \$40.00

Middle Island Irish Historic Park une passe familiale d'une journée \$50.00

Une passe famille pour le centre d'interprétation de l'Île Beaubears \$60.00

OU

Camping

1 semaine de camping au Escuminac Beach and Family Park*

Certificat cadeau pour restaurant valeur de \$40.00

Middle Island Irish Historic Park une passe familiale d'une journée \$50.00

Une passe famille pour le centre d'interprétation de l'Île Beaubears \$60.00

*inclus la location d'une roulotte/campeur si le gagnant n'en possède pas un.

Tirage de 20h30

Une nuit d'hébergement pour 2 personnes à l'Auberge Godefroy, incluant le petit-déjeuner, le souper fin gourmet 4 services, le service, et les activités offerts sur place.

Valide du dimanche au vendredi, selon disponibilités, jusqu'au 30 décembre 2009.

Valeur de 300 \$

Offert par l'Auberge Godefroy

Tirage de 21h30

Un vélo Atlantic Coast Cruiser pour adulte – femmes de grandeur 16" 26x2.125 roues de couleur Teal d'une valeur de 300 \$.

Le vélo est celui présenté au stand de Virginia Beach Convention & Visitors Bureau et devra être accepté tel quel. Le vélo devra être pris au Salon directement avant le dimanche 25 avril, 17 h – aucune livraison.

Prix du dimanche 26 avril

Tirage de 13h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 13h30

Un panier cadeau d'une valeur de 300 \$ offert par L'Ambrosie de Mirabel

2^e tirage de 13h30

Un séjour de 3 nuits dans une tente Huttopia d'une valeur de 311 \$ incluant :

Un emplacement** et une tente Huttopia pouvant accueillir 5 pers. (max. 4 adultes) Offert dans tous le réseau de la SEPAQ.

- Le chauffage d'appoint électrique ou au gaz.
- L'éclairage électrique ou d'appoint.
- Un réchaud à 2 éléments à l'extérieur sous un auvent, un petit réfrigérateur, de la vaisselle, tout le nécessaire à la préparation des repas, une table à pique-nique avec 4 chaises de jardin, etc.
- L'accès à un bloc sanitaire (douches et toilettes).

** L'emplacement ne peut pas recevoir d'équipement supplémentaire

Offert par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

Valide selon disponibilités du 15 mai au 12 octobre 2009

Tirage de 14h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 14h30

Un laissez-passer pour 7 personnes pour une activité en Bateau Ma-orï, d'une valeur de 316 \$ (plus taxes). Laissez-passer valide aux dates indiquées sur la vitrine web (www.aventuremonde.com) à leur circuit Méandres et plages de sable de la Jacques-Cartier.

Date limite le 26 août 09, selon disponibilités.

Offert par Aventure Monde

2^e tirage de 14h30

Séjour au Nouveau-Brunswick Région de la Péninsule Acadienne

NOTE : À cause du Congrès Mondial Acadien ce forfait ne peut-être pris entre le 1^{er} août et le 24 août

Le forfait familial d'une 1370.00\$ valeur de comprend :

2 nuitées au Chalet de la Plage de Bas-Caraquet

1 nuit au chalet du Complexe des Deux Rivières de Tracadie Sheila

1 nuit à l'hôtel Super 8 de Caraquet

2 tables d'hôtes à la Maison de la Fondue

2 tables d'hôte à la Trappe à Homard

1 certificat cadeau d'une valeur entre 80 \$ pour 2 tables d'hôte au Grand Bleu. Valide jusqu'au 1^{er} septembre 2009.

50\$ à la Crêpe Bretonne de Paquetville

40\$ au P'tit Mousse de Lamèque

40\$ au Restaurant du Pavillon Aquatique de Shippagan pour déjeuner

Initiation au kayak ou à la planche à voile au club Wind & Kites

Bon échangeable en soin au spa centré santé (complexe 2 Rivières)

Laissez passer au Parc Écologique de Lamèque

Laissez passer à L'Aquarium et Centre Marin du Nouveau-Brunswick de Shippagan

Laissez passer au Village Historique Acadien

La valeur du forfait est approximativement de 1200\$ si les gens choisissent de faire du kayak au Club Wind&Kites, et de 1370\$ s'ils choisissent de faire de la planche à voile.

Tirage de 15h30

Un ensemble de produits haut de gamme de l'érable d'une valeur de 300 \$ offert par Distribution Tecknolight.

Tirage de 16h30 (2 prix)

1^{er} tirage de 16h30

Un certificat cadeau d'une valeur de 300 \$ offert par le traiteur Les Tentations du Chef

2^e tirage de 16h30

Séjour au Nouveau-Brunswick Région de Moncton

Le forfait familial d'une valeur de 2000.00\$ comprend:

6 nuitées dans les hôtels de Moncton, Ramada, Coastal Inn, Delta Beauséjour, Crown Plaza (2 nuitées) et nuitée dans un chalet de bois rond avec équitation et l'accès à des attractions comme Crystal Palace, le Zoo de la Côte Magnétique, sortie en mer avec Les Contes du Homard valeur de 200.00\$, et un panier cadeaux d'une valeur de plus de 200.00\$ en produits régionaux. Valide jusqu'au 1^{er} septembre 2009.

Valeur totale des prix : 16 833 \$

CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX PRIX À GAGNER :

10. Tout frais et toute dépense autres que ceux mentionnés comme étant inclus seront à la charge de la personne gagnante et ses invités, notamment, mais sans s'y limiter, le transport aller-retour du domicile, les assurances personnelles, les boissons alcoolisées et non alcoolisées, les repas dans le cas d'un séjour où ils ne sont pas inclus, les taxes, pourboires et activités non inclus, les frais d'accès à Internet, les appels téléphoniques locaux ou interurbains, les frais de service à la chambre, de minibar, le dépôt de sécurité à la villa, si requis, les dépenses de nature personnelle et les frais d'obtention des documents de voyage, le cas échéant.
11. Les prix devront être acceptés tel que décrit au présent règlement et ne pourront être substitués à un autre prix ou être échangés en partie ou en totalité contre de l'argent (non monnayable). Le gagnant peut cependant prolonger son séjour à ses frais, le cas échéant.

12. Les conditions ne sont pas négociables. Ces prix ne sont pas monnayables et sont transférables seulement jusqu'au moment de la réservation.
13. Dans l'éventualité où une portion du voyage ne serait pas utilisée, aucune compensation ne sera octroyée au gagnant ou à ses invités.

CONDITIONS GÉNÉRALES

14. Expo Média Inc., la Corporation des restaurateurs de Québec, Le Soleil et Cogeco (et ses stations) ne seront pas tenus responsables à l'égard de tout événement pouvant empêcher ou retarder la prise de possession du prix.
15. La personne gagnante doit consentir, si requis, à ce que son nom et sa photo soient utilisés à des fins promotionnelles ou publicitaires relatives à ce concours, et ce, sans rémunération.
16. Expo Média Inc., la Corporation des restaurateurs de Québec, Le Soleil, Cogeco (et ses stations) et les fournisseurs des prix ou leurs représentants ne pourront, en aucun cas, être tenus responsables de la perte, par quelque moyen que ce soit, d'un coupon de participation.
17. Les personnes au bénéfice duquel ce concours est tenu n'assumeront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation indépendante de leur volonté ou d'une grève, d'un lock-out ou de tout autre conflit de travail dans leurs établissements, des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue de ce concours.
18. Il est possible, pour toute personne qui désire participer sans frais à ce concours d'obtenir un bulletin de participation gratuit, en expédiant par courrier affranchi, une demande écrite à cet effet, en prenant soin de joindre une enveloppe pré-adressée, à : Coupon de participation, Le concours «36 prix à gagner au Salon Vacances et Gastronomie» ExpoMedia, 370 rue Guy, bureau 210, Montréal, QC, H3J 1S6. Un seul coupon sera expédié pour toute la durée du concours.
19. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
20. **Chances de gagner.** Les chances pour un participant d'être sélectionné au hasard dépendent du nombre de coupons de participation dûment complétés et déposés pour chacun des tirages.
21. Les règlements du concours seront disponibles au Salon, sur Salon vacances et loisirs d'été (www.salonvacancesetgastronomie.com) et sur le site du Festival de la Gastronomie (www.crq.ca/fr/festival).